

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W21-778575

147 891

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 6419 Société : RA1			
<input checked="" type="checkbox"/> Actif <input type="checkbox"/> Pensionné(e) Autre : RASSID Saïd			
Nom & Prénom : RASSID Saïd			
Date de naissance : 16/08/1965			
Adresse : 229 lot Hay Fath casablanca			
Tél. : 0661566363 Total des frais engagés : 2.82 DH			

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cachet du médecin :			
Date de consultation : 26 JAN. 2023			
Nom et prénom du malade : SIR Rassid Saïd Age:			
<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : MUPRAS			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 02 FEV. 2023			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.  
Fait à : Casablanca le 26, 01, 2023  
Signature de l'adhérent(e) :

Le : 26, 01, 2023

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/11/2013	C	Cn	150 DT	INP : IPNE 061219796 Dr. WAFA MFGHRAOUI MEDECIN GENERALISTE Settat C.I. : 05 23 72 67 23 IPNE : 061219796

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Ali Al Qassas El Hassane Pharmacie Jettat	26/01/23	132.82

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important**

✓ Illevez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



- Echographie / Electrodiagramme
- Suivi de la tension artérielle, diabète et maladie chroniques
- Diplôme universitaire gynécologie, suivi de grossesse et infertilité
- Visite médicale du permis de conduire

IPNE: 061219796

- الفحص بالصدى، تخطيط القلب
- دبلوم جامعي: أمراض النساء تتبع العمل والعقم
- تتبع مرض السكري، الضغط الدموي، والأمراض المزمنة
- الفحص الطبي من أجل رخصة القيادة

SETTAT le : 26 JAN. 2023 سطات في

J.R Rassid Said

23.80 :

SV

11 ASKardia 160

109.0

SV

21 Jukaromus

132.80

NJ =



W.P. : 061219796  
SETTAT 23.01.2023  
Dr. WAFEA  
MEDE GENEALISTE  
Bd. Lalla Aicha  
Lot lotfi appartement num 1 rez-de-chaussée, boulevard lalla aicha (en face de hôtel targa) SETTAT

اقامة لطفي شارع لالة عايشة، شقة رقم 1 الطابق السفلي (قرب طاكسيات البروج - امام فندق تاركا) - سطات  
Lot lotfi appartement num 1 rez-de-chaussée, boulevard lalla aicha (en face de hôtel targa) SETTAT

**ASKARDIL® 160 mg** 30 comprimés dispersibles

LOT 10005 2  
EXP 03/2024  
PPV 23DH80

GINSE	21680	1224
MATE	LOT	PER
GUAR		
Instruct	of	
Dilute in	water	
preferably in the morning, for 20 days		
during times of stress or for 10 days to stay		
in shape. A slight deposit is normal. Shake		
before use.		

Prix 109.00